



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE

**LA SOUS-DIRECTION DE LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE (S.D.L.C.)
DE LA DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE**

ET ORANGE CYBERDEFENSE

26 juin 2019

La direction générale de la Police nationale, représentée par le contrôleur général Catherine CHAMBON, sous-directeur de la lutte contre la cybercriminalité, et la société Orange Cyberdefense, représentée par son directeur général, Michel VAN DEN BERGHE, ont signé ce jour une **convention de partenariat visant à renforcer le partage d'informations et les analyses en matière de logiciels malveillants.**

Cette convention de partenariat a pour objectifs :

- de partager des bonnes pratiques dans les domaines technique et organisationnel.
- d'élaborer des contenus et des outils permettant d'anticiper les cyberattaques prenant pour cible les entreprises.
- d'apporter un soutien aux enquêtes par une meilleure connaissance de l'écosystème cybercriminel.
- de mettre en œuvre des formations communes au bénéfice des personnels de la Police nationale et d'Orange Cyberdefense.

« Avec cette convention, nous renforçons notre approche partenariale pour disposer des meilleures sources d'information afin de traiter les nouvelles formes de cybermenaces le plus en amont possible » explique Michel Van Den Berghe, CEO d'Orange Cyberdefense. Et il rajoute *« Ce partage de connaissances bénéficiera à la sécurité collective de la communauté numérique ».*

« Orange Cyberdefense dispose d'une connaissance approfondie des cyberattaques visant les entreprises françaises » précise Catherine Chambon, sous-directrice de la lutte contre la cybercriminalité. *« Les échanges mis en place grâce à cette convention permettront à la police judiciaire de gagner en efficacité dans la lutte contre la cybercriminalité ».*

Cette convention de partenariat traduit l'objectif commun de la Police nationale et d'Orange Cyberdefense: renforcer la coopération avec le secteur privé et partager les connaissances pour la défense des entreprises et du grand public face aux cyberattaques.

Contacts presse :

Direction générale de la Police nationale:

Service d'information et de communication de la Police nationale
01.40.07.60.70
sicopmedia@interieur.gouv.fr

Orange :

Nathalie Chevrier : nathalie.chevrier@orange.com ; 01 44 44 93 93
Caroline Cellier : caroline.cellier@orange.com ; 01 55 54 91 18

A propos de la SDLC :

La SDLC, sous-direction de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) de la direction générale de la police nationale (DGPN), a été créée en avril 2014 pour répondre à la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies dans la commission des infractions et s'inscrit dans un contexte général de mobilisation des institutions publiques pour apporter des réponses aux menaces liées à la cybercriminalité.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux Facebook, Twitter et LinkedIn

A propos d'Orange Cyberdefense :

Orange Cyberdefense regroupe, depuis 2016, l'ensemble des activités de cybersécurité d'Orange dédiées aux entreprises. Orange Cyberdefense conçoit, opère et surveille les systèmes de défense qui protègent les actifs critiques. Avec un CA de 300M€ en 2018 et une croissance annuelle de plus de 15%, Orange Cyberdefense est le leader de la cybersécurité en France et se positionne comme l'un des principaux acteurs européens du marché. Fort d'un effectif de plus de 1500 collaborateurs répartis dans les plus grandes villes de France et à l'international, Orange Cyberdefense accompagne les entreprises et les administrations dans la conception de leurs stratégies de cybersécurité, leur mise en œuvre et leur gestion opérationnelle.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.cyberdefense.orange.com
ou suivez-nous sur LinkedIn et Twitter.

A propos d'Orange :

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et 149 000 salariés au 31 mars 2019, dont 90 000 en France. Le Groupe servait 264 millions de clients dans le monde au 31 mars 2019, dont 204 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 27 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN). Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.